

XVII^e CONFÉRENCE DE LA CROIX-ROUGE

de la Croix-Rouge devaient refuser de se rencontrer à la même table pour discuter des moyens de soulager l'humanité souffrante ?

Pour sa part, le Comité international de la Croix-Rouge ne cessera de défendre ces principes qui ont fait la force de la Croix-Rouge : indépendance, neutralité, impartialité et universalité. Tous ici, et hors d'ici, doivent savoir que, demain comme hier, l'action du Comité international aura toujours la même signification, et que, demain comme hier, elle sera à l'égale disposition de tous.

*DISCOURS DE M. B. O'CONNOR, PRÉSIDENT
DE LA CROIX-ROUGE AMÉRICAINE, PRÉSIDENT
DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA LIGUE
DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE¹
(20 AOÛT 1948)*

Excellences,
Monsieur le comte Bernadotte,
Monsieur Paul Ruegger,

Mesdames et Messieurs les Délégués à la XVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge,

En ma qualité de président du Conseil des Gouverneurs de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, je voudrais dire combien nous sommes touchés et reconnaissants de l'accueil si cordial que nous avons reçu de la Suède et de notre distingué président, le comte Bernadotte.

Je sais que j'exprime les sentiments de tous les membres du Conseil en disant toute notre satisfaction d'être les invités de ce grand peuple. Aucun de nous ne peut manquer de reconnaître qu'il est particulièrement heureux que la XVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge ait lieu dans ce pays où le sens de la démocratie apparaît dans tous les aspects de la

¹ Traduction.

XVII^e CONFÉRENCE DE LA CROIX-ROUGE

vie nationale et où la Croix-Rouge s'est distinguée par un service long et honorable, non seulement au profit de sa propre nation, mais à celui des populations malheureuses de nombreux autres pays et races.

Au cours des deux guerres mondiales et pendant les périodes difficiles qui les ont suivies, alors que la famine et la misère causaient des ravages dans une vaste étendue de l'Europe, la Croix-Rouge suédoise a été une des premières à apporter un secours pratique aux peuples en détresse. Le peuple suédois a toujours soutenu sa Société de la Croix-Rouge dans son œuvre humanitaire, sans aucune discussion ou hésitation, même au prix d'efforts et de sacrifices personnels.

Il est de toute évidence, depuis longtemps, que l'amour du prochain et de l'humanité commence chez soi. Pour s'inquiéter du sort du monde, il faut d'abord percevoir nettement les nécessités sociales de ses propres voisins et compatriotes.

La démocratie progressive du peuple suédois et ses programmes, à juste titre célèbres, de réforme sociale ont rendu inévitable, de la part de la Suède, une compréhension sympathique des problèmes humanitaires de portée mondiale.

Le prestige de la Croix-Rouge suédoise et des chefs qui l'inspirent est clairement illustré par la désignation de notre distingué président, le comte Bernadotte, président de la Croix-Rouge suédoise, pour agir au nom des Nations Unies comme médiateur en Terre Sainte. Ses efforts infatigables pour ramener la paix dans cet infortuné pays, la sincérité et l'humilité avec lesquelles il a entrepris sa tâche ardue nous sont connus à tous — et profondément admirés. La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge rend hommage au dévouement et aux idéals humanitaires qui l'ont amené à se dépenser si généreusement pour la cause de la paix.

Les auspices sous lesquels a lieu cette Conférence sont d'un bon augure pour le succès de nos réunions. Il est particulièrement heureux que nos délibérations se déroulent dans une atmosphère aussi favorable, car nous avons devant nous beaucoup de tâches inachevées et urgentes.

Si l'on considère rétrospectivement l'œuvre accomplie par la Conférence internationale de 1938 à Londres, on ne peut

manquer d'être frappé par la prévision dont sont inspirés certains des vœux exprimés à cette époque. Parmi eux, un ou deux semblent résulter d'une vision presque prophétique.

Le domaine de l'hypothèse pure est, peut-être, improductif. Néanmoins, il est intéressant de méditer sur les conditions qui auraient pu prévaloir si, avant que la deuxième guerre mondiale éclatât, la Croix-Rouge avait réussi à obtenir une acceptation universelle d'une convention pour la protection des civils en temps de guerre et si elle avait renforcé et étendu la Convention relative au traitement des prisonniers de guerre.

L'application de ces Conventions aurait évidemment été subordonnée à la possibilité pour la Croix-Rouge, grâce à une force morale suffisante, d'obtenir partout la mise en vigueur des traités qui leur confèrent une réalité substantielle.

Hélas, la guerre venue, nous n'avions alors ni les Conventions formelles, ni le pouvoir de protéger les non-combattants ; de la terreur qui a régné sur l'Europe pendant cinq années, nous récoltons aujourd'hui un héritage de misère et de dénuement dont le soulagement exigera de longues années.

Il est de toute évidence qu'un mouvement de Croix-Rouge vigoureux, tant internationalement qu'au sein de chaque nation, appuyé par la conscience humaine, est d'une importance immense pour le monde.

Ce sont là quelques-unes des questions urgentes inscrites dans notre ordre du jour. Ce que nous ferons ici, à Stockholm, en août 1948, peut avoir un effet profond et de grande portée sur l'avenir de la société humaine. Il faut que de nos délibérations naissent de nouvelles sauvegardes pour l'humanité au cas où la menace d'une nouvelle catastrophe causée par les hommes viendrait à se réaliser. Les yeux du monde angoissé suivent le déroulement de nos travaux, car de l'épreuve des deux guerres mondiales, la Croix-Rouge est sortie plus forte, plus efficace que jamais.

La responsabilité va la main dans la main avec la capacité et le pouvoir. Nous mériterions la réprobation de l'humanité si nous manquions de mettre à profit les expériences du passé.

En disant ceci, je n'ai aucune intention alarmiste. Je suis fermement convaincu que les nations apprennent — lentement,

XVII^e CONFÉRENCE DE LA CROIX-ROUGE

péniblement, comme apprennent les enfants — à marcher dans le chemin de la paix.

Je ne vous dirai pas : « Il est plus tard que nous ne pensions », mais plutôt : « Il n'est jamais trop tôt pour faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger la vie et la sécurité des peuples du monde. »

Au nom du Conseil des Gouverneurs de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, permettez-moi de vous assurer que vous trouverez en nous des collaborateurs enthousiastes au service de l'humanité auquel nous sommes tous voués.

*PRÉSENTATION, A LA XVII^e CONFÉRENCE
INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE,
PAR M. P. RUEGGER, DU RAPPORT GÉNÉRAL
DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
(21 AOÛT 1948)*

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de déposer sur la table de la Conférence, en trois volumes imprimés, le Rapport par lequel le Comité international de la Croix-Rouge rend compte de son activité durant la seconde guerre mondiale.

Publié aussi, in extenso, en anglais et en espagnol (à l'exception toutefois du troisième volume dont la version anglaise n'a pu être achevée à temps, mais dont la traduction des plus importants passages a été distribuée), ce document de 1.700 pages semblera peut-être à certains trop volumineux, d'autant plus qu'il s'accompagne de rapports annexes relatifs à l'œuvre accomplie par le Comité international de la Croix-Rouge tant avant l'ouverture des hostilités que depuis juin 1947 jusqu'à juin 1948.

Et pourtant, ce qui, au long de ces pages, a été consciencieusement relaté par des hommes de bonne volonté, n'est